

**COMMISSION ACADEMIQUE DES LANGUES VIVANTES 2020**

Monsieur le Secrétaire Général,

Monsieur le Secrétaire Général Adjoint,

Le SE-Unsa s’inquiète de l’organisation à venir de la première session des épreuves communes de contrôle continu (E3C) prévues par la réforme du lycée et du bac va débuter dans les jours à venir. Les LV sont, comme chacun le sait, concernées par ces épreuves.

Les points de crispations sont nombreux, et comme vous les connaissez certainement nous n’allons pas en faire une liste.

Plusieurs remontées de terrain font état de l’énervement des collègues qui refusent de faire remonter les sujets et évoquent un boycott de ces épreuves. Ces dernières risquent d’être marquées par des incidents (blocage des établissements, refus de surveillance, refus de corriger). Dans notre académie, très secouée en juin dernier lors de la mise en place de la réforme du lycée, cela nous rappelle de mauvais souvenir.

**Le SE-Unsa ne soutiendra pas les initiatives de type boycott d’épreuves** qui peuvent mettre en difficulté les collègues et les élèves qui s’y préparent. En effet, nous reconnaissons que la participation à des dispositifs d’évaluation fait partie des missions liées à l’enseignement, partie intégrante des obligations de service des enseignants du second degré définies en 2015.

Néanmoins, force est de reconnaître qu’il serait plus sage d’annuler ces épreuves. Les sujets proposés par la BNS ne correspondent pas dans de nombreux cas aux savoirs travaillés avec les élèves, les grilles d’évaluation apparaissent comme complexes et dénuées de sens par rapport aux exigences requises, l’absence de temps spécifique de concertation et de correction obère la possibilité du travail collectif.

Pour les LV, nous avons constaté que, manifestement la relecture des sujets s’est faite dans la précipitation, conduisant à des erreurs ou des coquilles. C’est en particulier le cas en espagnol où un sujet publié demandait même aux élèves de rédiger un argumentaire pour les inégalités entre les sexes au lieu de contre ! Egalement, les documents audio/video ne sont pas tous finalisés et exigent un montage dans l’établissement.

Dans l’attente d’une audience intersyndicale demandée sur ce sujet à M. le Recteur, nous demandons donc à notre institution d’annuler ces premières épreuves d’E3C. Ce serait un pas en avant permettant aux chefs d’établissements, aux enseignants et aux élèves de se préparer dans des conditions optimales.